

# Budget participatif citoyen

## Qu'est-ce qu'un investissement ?

Dans le budget d'une commune, l'investissement correspond à l'amélioration ou l'enrichissement du patrimoine de la ville : travaux, aménagement de nouveaux espaces, construction, rénovation de bâtiments, achat de biens, mobiliers durables...

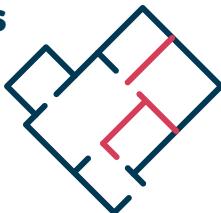


Travaux  
d'infrastructures

Achat d'équipements,  
mobiliers pérennes



Aménagement de  
l'espace public



Rénovation de bâtiment

### Pour plus de renseignements

Par mail : [participationcitoyenne@portetgaronne.fr](mailto:participationcitoyenne@portetgaronne.fr)

Sur le site internet : [www.portetgaronne.fr](http://www.portetgaronne.fr) « Participation citoyenne »